



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Seine-et-Marne

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE SUIVI GYNÉCOLOGIQUE, C'EST AUSSI PAR LES SAGES-FEMMES !



SUIVI GYNÉCOLOGIQUE

Frottis de dépistage, prévention, contraception, ménopause,..., les sages-femmes sont habilitées à effectuer votre suivi gynécologique, tout comme les médecins, les gynécologues et certains laboratoires.



Consultez l'annuaire santé d'ameli.fr pour trouver un professionnel de santé près de chez vous.

CPAM77 - 04/2022 - ©Adobe Stock